

Rapport de recherche et brochure

L'étude a donné lieu à la publication simultanée d'un rapport de recherche et d'une brochure, tous deux intitulés «L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants». La brochure, destinée à un large public, aux autorités scolaires, aux communes et aux écoles, expose les principaux résultats de l'étude et présente six portraits offrant un aperçu de la diversité et de la complexité des solutions de garde et des situations de prise en charge des familles en Suisse.

Le rapport de recherche (numéro de commande 318.858.2f) et la brochure (numéro de commande 318.858.f) publiés par la COFF sont disponibles sous forme électronique à l'adresse www.coff-ekff.admin.ch ou peuvent être commandés gratuitement sous forme d'imprimé à l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL à l'adresse www.publicationsfederales.admin.ch.

Editrice

Commission fédérale de coordination
pour les questions familiales COFF
c/o Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20, 3003 Berne
sekretariat.ekff@bsv.admin.ch
tél. +41 58 462 91 22

Contact/Informations

Commission fédérale de coordination
pour les questions familiales COFF

Coreponsables, secrétariat scientifique:

Simone Hebeisen Bartlome
tél. +41 58 464 06 73
simone.hebeisen@bsv.admin.ch
Viviane Marti
tél. +41 58 462 91 77
viviane.marti@bsv.admin.ch

Mise en pages: giselaburkhalter.ch Photographies: Frederike Asaël



L'accueil parascolaire

Recommandations de la COFF



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF

Recommandations de la COFF concernant l'accueil parascolaire

La conciliation entre vie familiale et activité professionnelle ou poursuite d'une formation est l'un des thèmes prioritaires de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF. Pour elle, la souplesse des conditions de travail, la disponibilité de postes à temps partiel, l'introduction d'un congé de paternité et d'un congé parental et l'offre de structures d'accueil plus abordables et mieux adaptées sur le plan quantitatif et qualitatif sont autant d'éléments fondamentaux permettant de concilier travail professionnel et famille.

La COFF a commandé une étude sur l'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants pour stimuler le développement de cet accueil en Suisse. S'appuyant sur les résultats de cette étude et sur les connaissances actuelles de la recherche, la commission propose une série de mesures urgentes à prendre.

L'étude apporte des réponses aux questions suivantes:

- Comment les parents et les enfants évaluent-ils différents aspects de l'accueil parascolaire, tels que la qualité de l'encadrement, l'organisation et les coûts?
- Les offres répondent-elles aux besoins des parents et des enfants? Quels sont les problèmes et quelles améliorations faut-il envisager?
- Dans quelle mesure les structures d'accueil parascolaire permettent-elles aux parents de concilier la vie de famille et l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'une formation?

D'après les résultats de l'étude présentée dans le rapport, et vu les connaissances actuelles de la recherche, la COFF a constaté que concilier vie de famille et activité professionnelle s'apparente à un numéro d'équilibriste relativement délicat, même lorsque toutes les conditions sont favorables. En effet, même si toutes les familles relèvent les défis de la prise en charge des enfants et assument leurs responsabilités, elles se heurtent malgré tout à des limites. Pour concilier au mieux leur vie de famille et leur activité professionnelle ou la poursuite d'une formation, elles ont besoin, tout comme leur entourage, de conditions stables et de structures d'accueil parascolaire sur lesquelles elles puissent compter. Une telle situation profiterait non seulement aux familles et à leurs enfants, mais aussi au monde du travail et à la société dans son ensemble.

La COFF recommande aux responsables politiques, aux professionnels et aux employeurs aux niveaux national, cantonal et communal de coopérer en particulier sur les points suivants:

1 L'offre: développer l'accueil parascolaire et ouvrir les structures pendant les vacances

La conciliation entre famille et activité professionnelle est optimale lorsque des structures d'accueil parascolaire sont accessibles partout et en tout temps. En d'autres termes, il faut qu'elles soient en nombre suffisant et qu'elles soient ouvertes non seulement avant le début des cours, pendant la pause de midi et après la fin des cours durant la semaine, mais également les jours où l'école est fermée et durant les vacances scolaires. Il faut aussi mettre en place des solutions pour les parents qui travaillent le week-end ou en équipes ou qui ont des horaires de travail irréguliers.

2 La qualité: définir des normes

Le domaine de l'accueil parascolaire doit être régi par des normes de qualité, à l'instar du domaine préscolaire. Ces normes doivent notamment définir une stratégie pédagogique, les qualifications professionnelles requises pour le personnel d'encadrement, le taux d'encadrement, le modèle de collaboration et d'échange avec l'école et les parents, ainsi que les exigences en matière de locaux, de nourriture, d'organisation et d'exploitation.

3 Les tarifs: rendre les offres abordables pour tous les parents

Les tarifs doivent être modérés. Les cantons, les communes et les employeurs doivent s'employer à ce que l'accueil parascolaire soit abordable pour tous les parents. D'un point de vue économique, l'exercice d'une activité lucrative doit être rentable, compte tenu notamment de la nécessité de lutter contre la pénurie de personnel qualifié et d'encourager l'emploi des femmes.

4 Un changement d'approche: combiner l'accueil parascolaire avec l'école

Il est essentiel d'assurer une collaboration étroite et une bonne coordination entre l'école et les structures d'accueil. Idéalement, ces deux acteurs devraient agir en partenariat et collaborer le plus étroitement possible afin de faciliter les transitions et d'exploiter les synergies, notamment quant à l'utilisation des infrastructures. C'est la seule manière de permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle sans interruption et sans soucis.

5 L'accessibilité: rendre l'accueil parascolaire accessible à toutes les familles

Certains groupes cibles importants n'ont pas encore accès à l'accueil parascolaire. Aujourd'hui, ce sont principalement les familles ayant un haut niveau de formation ainsi qu'un taux d'occupation et un revenu comparativement élevés qui profitent des offres existantes. Par contre, les familles dont le revenu et le niveau de formation sont modestes - souvent les familles issues de la migration - recourent encore peu à ces structures. Pour contrer ce problème, une offre suffisante et la fixation de tarifs modérés ne suffisent pas. Encore faut-il que ces familles en connaissent l'existence et y aient accès.

6 Une mise en réseau: diffuser les bonnes pratiques

Il est essentiel d'instaurer une collaboration entre les acteurs du domaine de l'accueil parascolaire aux niveaux national, cantonal et communal, et de les mettre en réseau. Dans cet esprit, il faut mettre sur pied des plateformes d'échanges pour contribuer à la création et au développement de l'accueil parascolaire.